



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Restructuration administrative au ministère de la Culture et des Communications

La Côte-Nord demande une direction régionale à part entière!

Côte-Nord, le 20 juin 2014. – Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord ont appris avec vive déception la décision du ministère de la Culture et des Communications de regrouper la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean sous une seule direction régionale située au bureau de Saguenay. La Côte-Nord déplore la situation et demande à la ministre de revoir ses intentions.

Pour une direction régionale du MCC forte

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) considère que le contexte géographique et démographique de notre région représente en soit un défi quotidien pour les travailleurs culturels, artistes, organismes culturels, artistiques ainsi que du monde des communications, secteurs déjà tenus à bout de bras par bénévoles et passionnés de culture. « Le dynamisme et la vitalité culturelle de notre région, et par le fait même la qualité de vie de la collectivité nord-côtière tout entière, sont menacés par cette mesure », a affirmé monsieur Michel Michaud président du conseil d'administration du CRCCCN.

À titre d'organisme représentant du milieu des arts et de la culture sur le territoire nord-côtier, le CRCCCN demande à la ministre de la Culture et des Communications, madame Hélène David, d'intervenir afin de préserver les forces vives de la direction régionale de son ministère dans son intégralité afin de maintenir ses services de proximité auprès de ses clientèles de la Côte-Nord.

Une tendance malheureuse au déplacement de centres décisionnels hors de la région

« Cette orientation va clairement à l'encontre du discours gouvernemental quant à l'importance des régions et de la prise en compte de leurs réalités, en plus d'être contradictoire par rapport aux efforts déployés, d'autre part, pour favoriser l'occupation dynamique du territoire québécois », a mentionné la présidente de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, madame Micheline Anctil, ajoutant que l'intention annoncée du MCC de rapatrier au sein d'une

seule direction conjointe à la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'inscrivait dans une tendance malheureuse qui n'apporte pas les résultats escomptés.

Travailler ensemble pour trouver des solutions structurantes

Les partenaires du développement culturel de la région sont bien conscients que certains choix actuels du gouvernement s'inscrivent dans un contexte particulier au chapitre budgétaire. Toutefois, le CRCCCN et la CRÉ estiment que la décision n'aura que peu d'effet sur les objectifs de rationalisation, mais nuira considérablement aux efforts visant le dynamisme et la vitalité culturelle dans la région. C'est pourquoi ils invitent la ministre de la Culture et des Communications à revenir sur sa décision et à travailler avec la région afin de trouver des solutions qui rejoindront les objectifs du gouvernement tout en permettant de soutenir de façon structurante le développement de la culture et des communications sur la Côte-Nord comme partout au Québec.

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord est un organisme à but non lucratif reconnu et soutenu par le ministère de la Culture et des Communications pour contribuer au développement et au rayonnement de la culture par la concertation, la formation, l'information, la consultation et la représentation.

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec pour tous les sujets touchant le développement régional. Elle a pour mandats de concerter les intervenants de la région, de donner des avis au gouvernement et d'élaborer un plan quinquennal de développement. Sa mission est de défendre et promouvoir les intérêts de la Côte-Nord.

-30-

Renseignements :

Marie-France Lévesque, directrice générale
Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
418-296-1450 / 1-866-295.6744
dg@culturecotenord.com

Patric Frigon, directeur aux affaires publiques et à l'administration
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
418 296-5781, poste 222
patric.frigon@crecotenord.ca